

Dictionnaire amoureux d'Halluin

C

Cercle Saint Joseph

Une institution. Les cercles ont été des lieux mis en œuvre par les paroisses catholiques pour permettre le développement de liens sociaux dans les quartiers où ils ont été implantés. J'ai connu beaucoup de ces cercles, au Marais de Lomme quand mon père y exerçait les fonctions de directeur à l'école Saint Jean, à Roubaix avec le Cercle Saint Sépulcre...Le dimanche, c'était le rendez-vous des bourleux, des carteux, des maîtres du billard.

C'était souvent l'occasion de belles parties, avec parfois des compétitions entre Cercles ! Les habitués des lieux y créaient leur territoire.

A Halluin, le cercle Saint Joseph a ainsi fini sa vie. Les locaux étaient devenus tristes et laids. Les participants devenaient de moins en moins nombreux.

Patrick Tierrie, qui fut premier adjoint d'Albert Desmedt, est venu proposer la cession de cette institution auprès des responsables municipaux. Il y avait mis une condition, que le fonctionnement reste associatif.

C'était un cadeau empoisonné mais intéressant. En effet, c'était dans notre volonté de garder des lieux où se pouvaient se mélanger des personnes d'âges divers, pratiquant les jeux traditionnels, bourles, javelot, fléchettes, billard, cartes...

Mais d'abord, il fallait rénover les lieux.

La ville s'était portée acquéreuse des anciens locaux de Geerlandt, eux aussi prêts à tomber en lambeaux.

Il a fallu plusieurs années pour qu'on arrive au terme de ce dossier immense de rénovation. UN architecte a été désigné, adroit dans son coup de crayon, mais difficile à suivre dans son suivi de chantier. Peut-être pensait-il augmenter le coût des travaux à coup d'avenants aux marchés !

C'est le directeur des services techniques, Michel Leclercq, qui, en s'appuyant sur le dossier de maîtrise d'ouvrage, a donné les impulsions nécessaires pour enclencher la conclusion des travaux.

On ne peut pas dire que les responsables des lieux étaient très favorables à la municipalité, et comme j'ai inauguré ces locaux, je me souviens des conditions dans lesquelles cela s'est passé, à la limite de la correction ! Les activités des joueurs de cartes et autres n'avaient pas cessé durant les discours.

Je me souviens aussi de ce que j'ai pu dire ce jour-là : pourquoi cette acquisition ? à qui les clefs sont-elles remises ? quelles sont les exigences que la municipalité souhaitait mettre en avant ?

Nous avons refait entièrement la piste de boules. Cela a donné un nouvel essor à cette pratique unique dans notre métropole.

Nous avons aménagé un local pour le billard, avec l'achat de nouveaux équipements. Vraiment, c'était bien fait et l'amicale a bien fait de reprendre les rênes, en regroupant les adeptes des différents clubs essaimés dans la ville et qui n'avaient plus de siège.

Nous avons mis au goût du jour le mobilier de la salle. C'était heureux pour les joueurs de cartes.

Nous avons aménagé un grand espace pour les rencontres, les assemblées, les réunions...

Et un comité de gestion, avec Francis Poulain au début, Jean-Claude Klimanek, André Lassalle, et bien d'autres, attachés au bon fonctionnement du cercle (salle municipale du Cercle Saint Joseph) se sont mis autour d'une table pour répondre aux principes des nouveaux statuts.

Cela a fonctionné, d'autant que les joueurs de pétanque s'étaient aussi un peu associés à la démarche. Leurs locaux ont été rénovés dans la foulée dans les anciens équipements de la menuiserie.

Toutefois, ce fut souvent assez conflictuel. Chaque association souhaitait animer son club, à partir d'un bar, source de recettes parfois appréciables.

La ville souhaitait une gestion regroupée, permettant de suivre les achats et les ventes, et répondant aux exigences d'établissements recevant du public bénéficiaire de licence de vente, s'acquittant de la TVA et des diverses taxes afférentes.

Ce fut compliqué. Un climat de suspicion a régné pendant longtemps, ce qui n'a pas permis au Cercle lui-même de prendre toute sa dimension.

Il était devenu hébergeur d'activités.

L'association des Seniors a d'ailleurs eu la possibilité d'y vivre plusieurs temps forts, activités de danse, assemblées générales, actions de l'association Ram Zam Zam...Et des groupes d'anciens y ont bien trouvé leur place.

Quand le groupe Dassonville, avec l'adjoint Splète à la manœuvre pour les associations, s'est trouvé maître des lieux, tout le dynamisme souhaité a été jeté aux orties.

Propriétaire des lieux. Donc acteur d'autorité. L'association présidée par André Lassalle a été réduite à néant, malgré les codicilles de gestion des lieux !

Les actions des clubs ont été cloisonnées.

Les lieux sont devenus d'usage.

L'esprit du Cercle a été spolié.

Peut-on revenir à des enjeux antérieurs ? Peut-on redonner du muscle à ces locaux ? Qui pour redonner confiance à des partenaires pour animer ces lieux ? Qui pour faire confiance à la vie associative ?

J'espère que le souhait des « mainteneurs de ce Cercle » dans les moments difficiles, à l'instar de Patrick Tierrie, puisse être tenu dans la durée et que soient effacés rapidement les acharnements totalitaires de compères associés !

Jean-Luc Deroo